

ENTREPRISE DE 250 SALARIES ET PLUS Toutes les zones blanches sont à renseigner obligatoirement quelle que soit la valeur des seuils

EFFECTIF ANNUEL MOYEN	CONTRATS FAVORISANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE (CFIP)				Alternant (a=y+z)	CFIP (i=w+x+y+z)	Salariés (s)	Seuil CFIP c = i/s%	Seuil Alternants c' = a/s%
	VIE ¹ (w)	CIFRE ² (x)	C. alternants						
			Apprentissage (y)	Professionalisation (z)					
2017									
2018									

		c < 1%	1% ≤ c < 2%	2% ≤ c < 3%	3% ≤ c < 5%	c ≥ 5%
TAUX CSA	250 ≤ s < 2000	0,40%	0,2%	0,1%	0,05% ou exonération ³	Exonéré (4)
	s ≥ 2000	0,60%				
Taux CSA A/M Alsace-Moselle	250 ≤ s < 2000	0,208%	0,104%	0,052%	0,026% ou exonération ³	
	s ≥ 2000	0,312%				

- VIE: Volontariat International en Entreprise
- CIFRE: Convention Industrielle de Formation par la Recherche en Entreprise
- Les entreprises dont le seuil d'alternants est supérieur ou égale à 3% sont exonérées si la progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10% par rapport à l'année précédente.
- Information obligatoire pour le calcul de la créance si le seuil CFIP est compris entre 5 et 7% (voir site internet)
 → Calcul de la créance si le seuil CFIP est supérieur à 5%

$$\text{Créance} = \frac{d \times s}{100} \times 400\text{€}$$
 d = seuil supérieur à 5% dans la limite de 7%

5. SI VOUS AVEZ DES APPRENTIS AU 31/12/2018 CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (CFO) - CT ART. 6241-4

Si le montant du QUOTA + CSA éventuelle ne couvre pas la totalité des coûts apprentis, possibilité d'affecter le HORS QUOTA

- Joindre obligatoirement les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2017
 Cochez si d'autres apprentis figurent sur une liste jointe

IMPORTANT	UAI	CFA FREQUENTE, ADRESSE	NOM, PRENOM DE L'APPRENTI	DIPLÔME PREPARE (CAP, BAC, etc)	DATE DE DEBUT DE CONTRAT	DATE DE FIN DE CONTRAT	CONCOURS FINANCIER	

6. CALCUL DE LA REPARTITION (hors fraction régionale pour l'apprentissage = 51% = montant de FRA)

FRA

QUOTA		CFA-UFA-SA	
		Quota	CSA
Métropole + DOM	Répartition	26% TB	
	CFO	- CFO	- CFO
	Disponible	=	=
Alsace / Moselle	Répartition	49% TB'	
	CFO	- CFO	- CFO
	Disponible	=	=

HORS QUOTA HQ	= 23% TB	Cat.A 65% HQ	Cat.B 35% HQ
Métropole + DOM	- Créance C		
	- (FS + DN)		
	- Concours Financier	=	
	= HQ* disponible		

* dont Activités Complémentaires (AC) 26% HQ Art. L6241-10
 Si < ou = 415€, HQ peut être affecté en totalité sur l'une des 2 catégories

7. AFFECTATIONS DU DISPONIBLE AUX ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES

- Cochez si d'autres affectations figurent sur une liste jointe

UAI	NOM ECOLE / ADRESSE	CFA-UFA-SA		HORS QUOTA	
		Quota	CSA	Hors CFA et non cumulables	
				Cat. A niv. 3-4-5	Cat. B niv. 1 et 2

Cachet de l'entreprise (ou du cabinet comptable gérant votre taxe)

Date et signature

- Pièces à joindre obligatoires
 Contrats d'apprentissage
 Conventions de stage
 Justificatifs des dons en nature